

Jean-Baptiste André Godin à Eugène André, 22 juillet 1875

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (16)

Collation 2 p. (327r, 328v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Eugène André, 22 juillet 1875, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/48532>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [22 juillet 1875](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [André, Eugène \(1836-\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Description

Résumé Godin informe Eugène André qu'il congédie Colombet et lui demande de surveiller les opérations de comptabilité. Il lui explique que la rupture est due à ce que Colombet pense qu'il n'y a que des flatteurs et des espions autour de lui et qu'il est l'objet de mauvais rapports. Godin indique à André qu'il n'est pas d'accord avec l'engagement de 5 ans que lui propose un sculpteur. Sur des boutons et Boucher et Cie. Sur un vide-poche envoyé de Paris et sur un chandelier à fabriquer à l'usine de Guise. Il demande à Eugène André de voir s'il y a dans l'atelier de montage des ouvriers manquant d'ouvrage et d'autres qui seraient favorisés. Dans le post-scriptum, il l'avertit que la lettre lui sera remise par Émile Godin.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Conflit](#), [Emploi](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées

- [Boucher et Cie](#)
- [Colombet \[monsieur\]](#)
- [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Versailles 22 Juillet 97

Cher Monsieur André,

Je crois devoir vous informer
qu'il résulte d'une correspondance
que je viens d'avoir avec M.

Colombet qu'il me paraît impossible
à cet homme de rester dans ma
maison - Je l'ai prévenu aujourd'
hui et vous en avertis afin que
vous ferez au mieux de sur-
veiller les opérations de la com-
municabilité et la sécurité des la déci-
sions données sur travail par
M. Colombet, ainsi que toutes
réverifications nécessaires à faire.

Je dis à M. Colombet par ce
courrier que je suis prévenu
de ce conflit, par conséquent
vous pourrez en causer avec

lui et en agir en
conséquence, sans
que cela l'empêche de remplir
sa fonction jusqu'au jour de sa
départ.

Il est peut être bon que je
vous dise que cette réputation provient
de ce que M. Colombet pense qu'il
n'y a que des flétrissements et des appels
autour de moi, et qui il est l'objet
de mauvais appports.

M., comme il n'y a jamais
eu personne dans mon personnel
pour m'écrire des lettres assez
peu favorables aux autres em-
ployés, et que jamais personne
ne m'a rien dit de mal sur le
compte de M. Colombet, je ne
crois pas pouvoir conseiller
au homme aussi embrouillé
et aussi déifiant à l'égard des aut-

Je suis disposé à accepter tout ce que vous ferez vis-à-vis de notre tableau, à l'exception de l'engagement de cinq ans qui vous propose. Je vais avoir prochainement des vacances, nous causerons de tout cela ensemble.

Je crois que pour faire quelque chose sur les boutons, il faudrait réellement se mettre au niveau de Boucher sur les articles qu'il vend, sauf à rester comme l'on est sur les articles détaillés qui il ne fait pas. Il est peut-être sage de lutter de concurrence quand on y est obligé.

Le vide-poches que vous a été envoyé de Paris faut être examiné en prenant soin de diminuer l'épaisseur de la cuvette.

Quant au chandelier, s'il me plaît cette forme sera remise

peut pas bien réussir à l'entailage comme il est fait, parce qu'il est sans doute trop fort en certains endroits et trop mince en d'autres, on pourra remettre la tige sur le tour quand il sera fondu en cuire afin de l'aminer dans les parties très fortes.

Je vais appeler votre attention sur ce fait que je compte fondre le chandelier d'une seule pièce, et trois modèles à peu près semblables que nous pourrions faire, afin de les énroller en une seule fois.

Je vous prie de voir si l'on n'a pas à l'atelier de montage des ouvriers qui manquent d'ouvrage et d'autres qui soient favorisés.

Bien cordialement à vous.

Ferdinand